



ERAGNY-SUR-OISE, le 21 décembre 2009

SG-AMH-1218

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2009

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- EST INFORME de la démission de Monsieur HARDY en qualité de Porte Parole des élus de la minorité et de son remplacement par Madame BAGGIO.
- EST INFORME des décisions prises par Madame la Maire en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- APPROUVE le compte rendu du Conseil Municipal du 24 septembre 2009 – **A LA MAJORITE**.
- FIXE pour 2010 la rémunération des agents recenseurs à 6,256 € la feuille de logement avec une indemnité de 100 € pour frais d'essence engagés. – **A L'UNANIMITE**.
- APPROUVE la Décision Modificative n° 3 équilibrée dans ses deux sections, en dépenses et en recettes, à hauteur de – 1 052 € – **A LA MAJORITE**.
- SUSPENSION de séance à 21h40, reprise à 22h00, (pour entendre les questions du public concernant le Budget Prévisionnel de l'exercice 2010).
- ADOPTE le Budget Prévisionnel de l'exercice 2010 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :
 - . section de fonctionnement : 21 944 000,00 €,
 - . section d'investissement 4 028 000,00 €
 - TOTAL 25 972 000,00 € - **A LA MAJORITE**.
- ENTEND la présentation du PPI et du projet de Contrat de Territoire.
- FIXE les tarifs des services publics communaux pour l'année 2010. – **A L'UNANIMITE**
- ENTEND le rapport du délégataire du marché d'approvisionnement de la Challe et le compte rendu des travaux de la commission Consultative des Services Publics Locaux.
- APPROUVE l'avenant prolongeant la délégation de service public, pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe avec la société MANDON jusqu'au 31 mars 2010, AUTORISE Madame la Maire à le signer. AUTORISE le recours à une délégation de service public pour la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe, pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2010. AUTORISE Madame la Maire à lancer la procédure. - **A L'UNANIMITE**
- PROPOSE Monsieur BURN, Madame CHATILLON et Monsieur GROS, représentants de la commune à la Commission Intercommunale des Impôts Directs. - **A L'UNANIMITE**

- ACCEPTE la cession au profit de l'EPFVO des parcelles cadastrées section :
 - AD n° 59 et 60, 11 impasse des Rosiers au prix de 190 000 €
 - BM n°19 et 20, 203 boulevard des Aviateurs Alliés au prix de 200 000 €.
 - AV n° 525, 8 rue des Belles Hâtes au prix de 270 000 €.

AUTORISE Madame La Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer tous les actes afférents à cette affaire et DESIGNER Maître HUCHET en tant que notaire chargé de ce dossier. - **A LA MAJORITE**

- APPROUVE la dénomination « rue du Papier Couché » pour la nouvelle rue dans le quartier de la Papeterie. - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE :

- d'acquérir pour 5 € une part des parties communes de la copropriété La Ronière pour une contenance d'environ 3 848 m².(liée à la Maison de la Petite Enfance : équipement municipal)
- de consentir une servitude au profit d'ERDF pour l'occupation, le passage et l'entretien d'un poste de transformation de courant électrique dénommé «FONGARE » affecté à l'alimentation du réseau de distribution publique d'électricité,

- d'approuver le transfert dans le domaine communal des réseaux d'eaux usées de la copropriété la Ronière par le biais d'une servitude et de les mettre à disposition du SIARP,

AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer l'avenant au Procès-Verbal contradictoire de mise à disposition des ouvrages des réseaux concernés et tous documents afférents. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE la fixation de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages publics de transport et de distribution d'électricité au taux maximum prévu au décret du 26 mars 2002. AUTORISE sa revalorisation annuelle. AUTORISE l'émission annuelle d'un titre de recette auprès d'ERDF. - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la convention d'aide financière relative à l'acquisition et à l'aménagement d'espaces verts sur la commune avec l'Agence des Espaces Verts de la Région d'Ile de France. AUTORISE Madame la Maire ou Monsieur le Premier Adjoint au Maire chargé de la Vie Urbaine et du Développement Economique à signer ladite convention et tous documents afférents. - **A L'UNANIMITE**

- DESIGNER Monsieur Roland GROS et Monsieur Gérard BURN représentants de la commune respectivement à l'assemblée Générale et à l'Assemblée Spéciale de la Société Publique Locale d'Aménagement. - **A L'UNANIMITE**

- INSTAURE sur un secteur défini, une participation pour non réalisation d'aires de stationnement et FIXE à 6 000 euros par place manquante le montant de cette participation. - **A LA MAJORITE**

- APPROUVE, la 2ème phase du Plan Pluriannuel de Réhabilitation des équipements communaux 2009, SOLLICITE de la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise le fonds de concours correspondant, SOLLICITE l'autorisation de commencer les travaux avant la signature de la convention et AUTORISE Madame la Maire à la signer. - **A LA MAJORITE**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes et tous documents afférents, avec le Conseil Général du Val d'Oise pour la réalisation du diagnostic pour l'accessibilité des ERP.- **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à signer la convention Initiative, Vi[[ll]e meilleure et tous documents afférents.- **A L'UNANIMITE**

- ENTEND le rapport sur le service de l'eau pour l'année 2008.

- ENTEND une information sur le concours des villes fleuries (pour la 3^{ème} année consécutive, la Ville a obtenu le 1^{er} prix des villes de plus de 15 000 habitants).

- FIXE les taux des bourses communales 2009/2010 et APPROUVE la liste des bénéficiaires – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à rembourser la caution à un agent communal ayant quitté son logement - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le projet global d'interventions musicales dans les écoles comprenant une classe orchestre. AUTORISE Madame la Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès du Conseil Général du Val d'Oise. - **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE Madame la Maire à solliciter la subvention pour la restauration de la Statue de Saint-Jean Baptiste au titre des Monuments Historiques auprès du Conseil Général du Val d'Oise. - **A L'UNANIMITE**

- DECIDE DE MAINTENIR un des postes d'Adjoint administratif de 2^{ème} classe concernés par les suppressions liées aux avancements de grade et SUPPRIME au titre des avancements de grade :

- Filière Administrative

- Cat. C Adjoint Administratif de 1^{ère} classe 1 poste

- Cat. B Rédacteur principal 1 poste

- Filière Technique

- Cat. C Adjoint Technique de 1^{ère} classe 1 poste

- Cat. C Agent de Maîtrise 1 poste

- Filière Médico-Sociale

- Cat. B Éducatrice de Jeunes Enfants Principale 1 poste

- Cat. A Puériculture cadre de santé 1 poste - **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le rattachement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du personnel engagée par le Centre Interdépartemental de Gestion. - **A L'UNANIMITE**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 0 heure.

Présents : Madame Dominique GILLOT, Maire, Messieurs, Mesdames, Roland GROS, Gérard BURN, Pierrette BORGNE, Patrice BORCIER, Dominique RAMSI (à partir de 20h35), Pierre MATHEVET, Yannick MAURICE, Mehdi NEDJADI, Adjoint au Maire, Bernard ROUSSEL, Guy PRUDON Conseillers Municipaux Délégués, Hélène CHATILLON, Nicole GUGELMANN, Béatrice FURET, Jean-Pierre PARAY, Sylvie BRIGANDAT, Philippe RELIN, Estelle CARRON, Jimmy ZE (à partir de 21h40), David GANDON, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Joëlle MARTINEZ (jusqu'à 22h), Frédérick TOURNERET, Patrick BENSMAIL Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

Madame Francette GAUDIN	a donné pouvoir à Monsieur Roland GROS
Monsieur Djibrirou CISSE	a donné pouvoir à Monsieur Patrice BORCIER
Madame Catherine MARSILE	a donné pouvoir à Madame Dominique GILLOT
Madame Maria-Thérèse FORME	a donné pouvoir à Monsieur Philippe RELIN
Monsieur Jimmy ZE	a donné pouvoir à Madame Estelle CARRON (jusqu'à 21h40)
Mademoiselle Céliane NAVARRO	a donné pouvoir à Monsieur Mehdi NEDJADI
Madame Monique MERIZIO	a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY
Monsieur Claude THOMAS	a donné pouvoir à Monsieur Frédérick TOURNERET
Madame Joëlle MARTINEZ	a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO (à partir de 22h)

Absents : Madame Dominique RAMSI (jusqu'à 20h35), Monsieur Giovanni DEL FRANCO.

Madame Béatrice FURET a été désignée comme Secrétaire de séance.